

## LETTRE XV

*Saint Amand avait mandé à saint Paulin la guérison de saint Delphin, et que l'affaire qu'il lui avait recommandée en faveur du prêtre Basile, était heureusement terminée. Saint Paulin le remercie de ces deux bonnes nouvelles; et il se raille agréablement de Cardamate, qui lui avait apporté des lettres de saint Delphin, et de saint Arnaud; qui leur reportait sa réponse.*

Paulin à mon très saint, très vénérable et très cher frère Amand.

Nous avons reçu le cher Cardamate avec toutes les marques de joie que la charité nous inspire; et nous lui avons donné mille bénédictions de ce qu'il nous a apporté toutes sortes de biens, en nous apportant vos lettres, qui nous ont appris le parfait état de votre santé. Cette nouvelle a rempli nos cœurs d'une grande joie, qu'elle nous a paru plus douce que le rayon du miel le plus excellent. Je puisse même vous dire que cette douceur s'est répandue dans tout notre intérieur; que les os abattus se sont relevés; que nous ayons chanté avec joie : *Mon Dieu, nous avons reçu les effets de votre miséricorde, parce que vous avez délivré le pauvre des mains du puissant, et dégagé le faible de celles du fort.* (Ps 41,12)

Plusieurs autres agréables motifs se sont présentés en foule à notre esprit, pour augmenter notre joie, principalement à cause que nous recevions de vos lettres, qui nous apprenaient que vous aviez la bonté de penser à nous; que votre santé était parfaite, et que notre maître, cher père Delphin était parfaitement guéri d'une longue, et dangereuse maladie.

Ainsi vous nous avez tous deux également réjouis, en nous apprenant qu'après que la maladie vous a affligé l'un et l'autre : lui dans le corps, par le mal qu'il ressentait, et vous dans le coeur, par la compassion que vous aviez de son état, la divine miséricorde vous a aussi soulagé tous deux; lui en le relevant de son lit de douleur, et vous en adoucissant la peine que la compassion vous causait. Mais après avoir fait réflexion sur ce que vous avez souffert, mon cœur m'a reproché, d'avoir été dans la paix, et peut-être dans la joie, pendant que vous étiez tous deux, accablés, vous d'affliction, et lui de maladie.

Que Dieu, qui pardonne les péchés d'ignorance, soit béni de ce qu'il ne nous a pas traité comme nous le méritions puis qu'il a prévenu notre tristesse par la joie, et ménagé par sa Providence, que le même, qui nous a appris votre maladie, nous a en mêmes temps assuré du rétablissement de votre santé.

Mais que dirai-je de cette excellente action de votre sainteté, qui ne nous engage pas moins à vous rendre des actions de grâces, qu'elle vous a mérité de récompenses pour l'Eternité ? Je parle de ce que vous avez fait en faveur du saint prêtre Basile, dont vous avez changé la tristesse en joie, et fortifié les langueurs de sa vieillesse par une abondante miséricorde. Il a fait ouïr dans sa tente les chants d'une joie extraordinaire, et il rend de continuelles actions de grâces à Dieu, avec toute sa maison, par les mêmes paroles que l'Eglise employé ordinairement pour bénir le Seigneur. Il le remercie de ce qu'il a eu pitié de son humiliation; de ce qu'il a fermé la plaie et qu'après avoir rempli de confusion ceux qui se raillaient de sa disgrâce, il a déchiré le sac de sa tristesse et lui a donné une joie parfaite.

Ce merveilleux effet de votre charité, me fait espérer que vous m'accorderez la demande que je vous fais en faveur de ceux de nos frères, que nous avions fait prier de rendre service à ce bon prêtre; je veux dire, que vous les aimiez plus qu'auparavant, et que s'ils vont à Bordeaux, comme ils ont de coutume, vous leur témoigniez que nous les remercions de tout notre coeur, que s'ils n'y vont pas sitôt, faites-nous le plaisir de leur faire connaître par la première occasion, combien nous sommes reconnaissants de cette faveur. Nous vous prions aussi qu'en leur envoyant la bénédiction qu'ils ont méritée, vous les assuriez que Dieu récompensera avantageusement, le sacrifice qu'ils lui ont fait de leur obéissance, en nous accordant, à votre sollicitation, la grâce que nous leur avions demandée.

Leur service nous a donné autant de joie pour le présent, qu'ils se sont acquis de mérite pour l'éternité; car quoiqu'ils se soient acquittés de leur devoir, et qu'ils aient fait justice, en commandant de rendre ce qui avait été usurpé, néanmoins ils méritent d'être remerciés de la bonne disposition de leur volonté; et de ce qu'ayant pu s'écarter de leur devoir, ils ne l'ont pas fait. Ils ont mieux aimé faire ce qui était plus juste, que de favoriser l'injustice par autorité; et ils ont exécuté ce que nous désirions d'une manière si obligeante, et avec tant de zèle, que nous ne pouvons douter de leur bonne volonté. Car quoique le bon prêtre n'eût pas de preuves suffisantes pour justifier que cette maison lui appartenait; néanmoins ils ont justement ordonné qu'elle lui fût rendue, afin que s'il n'avait pas droit de se l'approprier il pût la posséder, en vertu de leur sentence.

Je puis dire aussi qu'ils n'ont pas perdu le fruit de ce bienfait, puisque ce saint homme, que Dieu vous a inspiré d'honorer de votre protection, reconnaît, et publie par tout cette faveur comme si c'était une pure grâce qu'il eût reçue. Nous ne récrivons pas maintenant à ces chers frères, espérant de le faire plus commodément par leurs serviteurs, qui viennent souvent dans la Campanie, et qui pourront leur adresser nos lettres avec sûreté, dans les lieux où ils seront.

Nous vous sommes aussi très obligés de nous avoir envoyé Cardamate; il nous a paru beaucoup changé, non seulement par son état, et son ministère, mais aussi par le progrès qu'il continue de faire dans la vertu, car vous saurez qu'étant arrivé chez nous dans le temps du carême, et y ayant été reçu, comme un ecclésiastique, avec les marques d'une charité fraternelle, il a jeûné tous les jours jusqu'au soir, comme nous; il s'est contenté de la frugalité de notre pauvre table; et ce qui est même de plus surprenant, il a bien voulu user de notre boisson, ne visitant plus les muids, comme il faisait auparavant.

Mais pour faire connaître qu'il a profité de vos instructions, il se conforme à l'avis que l'Apôtre a donné à son disciple, de boire peu de vin; j'entends parler de ce vin qui réjouit le cœur, sans enfler le ventre; qui enivre, en gardant la tempérance; et qui rassasiant spirituellement celui qui le boit, le porte à chanter le même cantique de louange, et de bénédiction, que chante, celui qui reçoit les ordres du Seigneur par l'oreille de la foi; qui les déclare avec piété; qui les exécute promptement, et qui dit de bouche, et de cœur : *Béni soit le Seigneur qui fait des merveilles, et qui change les rochers dans des sources d'eaux vives.* (Ps 11 et 113) C'est la grande merveille que Dieu a renouvelé en nos jours; puisque de Cardamate, il en a fait un clerc, comme nous le voyons, et qu'il l'a rendu sobre, comme nous le croyons.

Je dis, comme nous le croyons, car vous saurez que la fête de Pâques, n'eut pas plutôt rendu aux chrétiens la permission de dîner, qu'environ l'heure de midi, on entendait le pauvre Cardamate dire chaque jour en murmurant : *Ma vigueur est desséchée comme de l'argile cuite au feu : Ma langue est attachée à mon palais : Mon âme et mon ventre tombent en défaillance, et ma chair est tellement desséchée par la faim et la soif, que j'ai la peau collée sur les os.* (Ps 21,16 et 10,6) Il est vrai qu'on lui répondait : *Mon fils, ayez un peu de patience, et ne vous laissez pas abattre par l'avidité de votre ventre, considérez que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi de la parole de Dieu.* (Ec 2,4 et Mt 4,4) Mais toutes ces remontrances ne le touchaient pas; et il bouchait ses oreilles, pour ne nous point entendre comme fait *l'aspic, pour ne point ouïr la voix de l'enchanteur.* (Ps 57,5)

Quelque chose qu'on pût lui dire, dès que l'heure du dîner était venue, il souhaitait avec ardeur de remplir son ventre : cependant personne ne lui donnait rien à manger, pas même une écosse, auparavant le temps du repas, et que l'on eût fait la prière. Mais dès qu'elle était achevée, il dissipait peu à peu en soupant la mauvaise humeur que la faim, et manquement de dîner lui avait causée.

C'est assez nous divertir à son sujet, et de peur qu'en le raillant davantage nous ne fassions injure à sa gravité, maintenant qu'il goûte avec plus de plaisir le vin qu'il trouve dans les pots, qu'il ne goûtait ici l'eau qui coule des fontaines : parlons un peu sérieusement de ses besoins. Il dit que sa femme est toujours, languissante, et qu'elle ne peut lui rendre aucun service. Si cela est, je vous prie de faire en sorte qu'on lui donne un valet pour le soulager.

VCO